Val Parisis, votre communauté d’agglomération

Dans le cadre du Schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) prévu par la loi sur la Modernisation de l’action publique territoriale et d’affirmation des métropoles (MAPTAM), la Communauté d’agglomération Val Parisis, issue de la fusion des communautés d’agglomération du Parisis et de Val-et-Forêt, étendue à la commune de Frépillon, a vu le jour au 1er janvier 2016.



Un territoire à 15 communes

Le périmètre de la Communauté d’agglomération Val Parisis sera composé de 15 communes dont les dix actuelles du Parisis (Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Franconville, Herblay, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Sannois et Taverny), quatre issues de Val-et-Forêt (Ermont, Eaubonne, Le Plessis-Bouchard et Saint-Leu-La-Forêt) et Frépillon.

87 élus communautaires

Le conseil communautaire de Val Parisis comptera 87 conseillers répartis de la manière suivante : 10 sièges pour Franconville, 9 pour Ermont, Herblay et Sannois, 8 pour Taverny, Eaubonne et Cormeilles-en-Parisis, 7 pour Montigny-lès-Cormeilles, 5 pour Saint-Leu-la-Forêt, 3 pour Beauchamp, Pierrelaye et Le Plessis-Bouchard, 2 pour Bessancourt et la Frette-sur-Seine et 1 pour Frépillon.

L'élection du président et des vice-présidents par les conseillers communautaires aura lieu le 11 janvier 2016 à Cormeilles-en-Parisis, l'installation des commissions la semaine suivante, le 18 janvier.

Des compétences dans la continuité

Dans le cadre d'un certain nombre de compétences définies par la loi, mais également déterminées par les élus communautaires, des projets seront menés dans les domaines du développement économique et de l'emploi afin de maintenir les entreprises existantes et de favoriser la création d'entreprise sur le territoire, de l'aménagement de l'espace en renforçant l'offre de transports en commun pour tous, de l'habitat en développant des aides en faveur des logements sociaux, de la politique de la ville en proposant des dispositifs de prévention de la délinquance, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement par la lutte contre la pollution et les nuisances sonores, de la culture et du sport en assurant la gestion quotidienne des centres aquatiques d'Herblay, Pierrelaye, Cormeilles-en-Parisis, Montigny-lès-Cormeilles, Sannois et Taverny et des médiathèques d'Ermont, Eaubonne, Le Plessis-Bouchard et Saint-Leu-la-Forêt.

Les actions phares :

- La tenue d'un Forum pour l'emploi le 15 septembre et d'ateliers mensuels en faveur de la création d'entreprise et de l'emploi
- L'organisation d'une journée sportive pour les enfants des 15 communes, les Olympiades, le 28 mai à La Frette-sur-Seine
- La proposition d'une nouvelle offre d'animations hebdomadaires pour tous les publics dans les piscines et les médiathèques transférées
- La mise en place de CitéVal, un nouveau service urbain de bus sur les communes d'Herblay et de Cormeilles-en-Parisis qui assurera la desserte de nouveaux quartiers et proposera des itinéraires pour tous les besoins
- La poursuite des travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt de bus afin de faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap

- La réalisation d’un schéma directeur des modes doux, vélo et marche, visant à doter l’agglomération d’un véritable réseau
- L’élaboration d’un règlement local de publicité intercommunal pour renforcer et préserver l’image et l’identité du territoire
- La poursuite du partenariat déjà engagé avec l’association Nos Quartiers ont des Talents qui permet d’accompagner les jeunes hauts diplômés dans leur projet professionnel
- La mise en œuvre d’un diagnostic local de santé afin de lutter contre la désertification médicale sur l’agglomération et de mieux répondre aux besoins de santé

Infos pratiques

Site internet : https://valparisis.fr/

Documents
Document
ValParisis, votre communauté d’agglomération